

Fiche de poste

Infirmier répondant au 3114 (numéro national de prévention du suicide) au Samu de Paris



GROUPE HOSPITALIER : AP-HP. CENTRE - UNIVERSITE DE PARIS

ETABLISSEMENT(S) : Necker-Enfants Malades

ADRESSE(S) : Métro : Stations Duroc (ligne 10 et 13) - Sèvres-Lecourbe (ligne 6) – Falguière (ligne 12) – Pasteur (ligne 6 et 12)

Bus : n° 28 - 39 - 70 - 82 - 87 - 89 - 92 (arrêt Enfants Malades)

SNCF : Gare Montparnasse

PERSONNE A CONTACTER

Stéphanie AKHOUNAK, Cadre de santé, CUMP, SAMU psychiatrique, 3114

stephanie.akhounak@aphp.fr

DATE DE MISE A JOUR	03.01.2023
POSTE A POURVOIR	En immédiat

METIER

Infirmier diplômé d'Etat, Infirmier en santé mentale

CODE METIER

05C101

GRADE

Catégorie A

STRUCTURE

L'hôpital Necker-Enfants malades est un des hôpitaux du Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Centre - Université de Paris, un des 6 GHU de l'AP-HP. L'hôpital Necker-Enfants malades offre l'ensemble des spécialités médicales et chirurgicales pédiatriques, un service d'accueil des urgences pédiatriques et une maternité de type 3. Il dispose aussi de services adultes très spécialisés (néphrologie, transplantation rénale, hématologie, maladies infectieuses). Il est le siège du SAMU 75. Avec près de 60 centres de maladies rares et fort de son expertise pour des pathologies lourdes ou complexes, ses équipes ont développé une approche médicale de haut niveau, appuyée sur la forte synergie entre les unités cliniques, les unités de recherche et le plateau technique. Ses 5000 professionnels prennent en charge plus de 500 000 patients par an, dont près de 17% viennent de province ou de l'étranger.

DMU ou DIRECTION

INTITULE

DMU Urgences et Réanimations

ACTIVITE

Réanimation pédiatrique et adulte, urgences pédiatrique, réanimation et USC chirurgicale pédiatrique, réanimation et USC neurochirurgicale pédiatrique, anesthésiologie, salle de surveillance post-interventionnelle, SAMU/SMUR.

SERVICE

PRESENTATION

Présentation du SAMU SMUR :

Le Service d'Aide Médicale d'Urgence (SAMU), acteur de l'Aide Médicale Urgente, a pour missions :

- D'assurer une écoute médicale permanente,
- De déterminer et déclencher, dans le délai le plus rapide, la réponse la mieux adaptée à la nature des appels,
- De s'assurer de la disponibilité des moyens d'hospitalisation publics ou privés adaptés à l'état du patient, compte-tenu du respect du libre choix, et de faire préparer son accueil,
- D'organiser, le cas échéant, le transport dans un établissement public ou privé en faisant appel à un service public ou à une entreprise privée de transports sanitaires,
- De veiller à l'admission du patient.

Il est en liaison constante avec les équipes d'intervention des Services Mobiles d'Urgence et de Réanimation (SMUR) et avec les autres services de secours et de transports sanitaires.

Il participe à la mise en œuvre des plans d'urgence, à la couverture des grands rassemblements. Enfin, il participe aux tâches d'éducation sanitaire, de prévention et de recherche, ainsi qu'à la formation des professions médicales, paramédicales et secouristes.

Dans ce cadre, l'Assistant de Régulation Médicale (ARM) est le premier maillon de la chaîne des secours pré hospitaliers. Il assure la réception, l'orientation et le suivi des appels arrivants dans un Centre de Réception et de Régulation des Appels (CRRRA), doté du numéro 15, en étroite collaboration avec le médecin régulateur.

Le Service d'Aide Médicale d'Urgence (SAMU) de Paris est composé :

- d'une équipe d'encadrement sous la responsabilité du Directeur Médical, Chef de service du Département d'anesthésie-réanimation,
- de praticiens hospitaliers, de personnels paramédicaux (infirmiers anesthésistes, infirmières puéricultrices, conducteurs ambulanciers et aides-soignants),
- d'une équipe administrative comportant gestionnaires, secrétaires médicales et administratives, et 50 assistants de régulation médicale.
- d'un SAMU/SMUR pédiatrique
- d'une unité fonctionnelle CUMP (Cellule d'Urgence Médico-Psychologique)
- d'un SAMU psychiatrique
- d'un centre de réponse 3114

Le Samu de Paris assure le secrétariat de nombreuses missions internationales. Il est conseil médical auprès du Ministère des Affaires étrangères et européennes, du département de l'Aide aux Français à l'Etranger, des compagnies aériennes et de la S.N.C.F.

Il est également le siège du SAMU zonal, ainsi que de la Cellule régionale et zonale de l'Urgence Médico-Psychologique.

LIAISONS

HIERARCHIQUES

- Cheffe de Service UF « CUMP-Psychotraumatologie-Urgences Psychiatriques Pré-Hospitalières »,
- Médecin coordinateur du 3114
- Encadrement paramédical

FONCTIONNELLES

Direction des ressources humaines

Chef de service

Médecin responsable du CRRA

Encadrement Centre de Réception et de Régulation des Appels (Adjoint des cadres hospitalier / Cadre de santé/ Cadre paramédical du pôle)

Médecins Régulateurs et Transporteurs,

Personnel paramédical,

Secrétariats médicaux et administratifs

Le 3114 est un dispositif créé en réponse à l'appel à projet ministériel du 8 décembre 2020. Le 3114 est placé sous la responsabilité du CHU de Lille en collaboration étroite avec la Fédération de Recherche en Santé Mentale, le CHRU de Brest et le GEPS (Groupement d'Etudes et de Prévention du Suicide).

Sa principale mission est de proposer à l'ensemble de la population générale un numéro unique gratuit et accessible 24h/24, 7 jours/7 et de promouvoir et accompagner l'ouverture d'un réseau d'antennes territorialisées 24/24 7j/7 et d'antennes de jour 7j/7. Ce réseau est développé en partenariat avec les SAMU centre 15 du territoire français métropolitain et d'outre-mer.

Le 3114 doit pouvoir répondre à un large spectre de sollicitations en lien avec le suicide. Il assure des missions d'écoute, d'évaluation, d'orientation et d'intervention. Il collabore avec l'ensemble des acteurs locaux du secteur de la santé, du social, de l'éducatif, de l'associatif, afin d'apporter une réponse adaptée, pertinente et personnalisée.

Ainsi, le 3114 s'adresse à l'ensemble de la population vivant sur le territoire français sans distinction.

Pour la région Ile de France, l'AP-HP (SAMU) et le GHU PPN (CPOA-SMPR-PsyLine) s'engagent pour mettre en œuvre conjointement ce numéro national en adéquation avec l'offre de soins spécifique de la région Ile-de-France. Cette coopération sera organisée sous la forme d'un groupement de coopération sanitaire (GCS). Ce partenariat vise à combiner le savoir faire du GHU en matière de connaissances de la pathologie psychiatrique, du réseau de soins notamment du secteur ainsi que l'expérience des urgences psychiatriques et le savoir faire de l'APHP via les SAMU de Paris en matière de régulation des appels d'urgences et d'expériences des interventions en urgence au domicile des patients.

Les professionnels de l'équipe sont pour moitié recrutés par l'APHP et pour moitié par le GHU.

Le GCS est coordonné par un comité de pilotage mixte.

ACTIVITES

Activités principales

Activité clinique et missions du répondant au 3114 :

- Recueillir et analyser les demandes téléphoniques, saisie informatique
- Evaluer la demande et apporter une réponse adaptée aux différentes problématiques présentées par les appelants (information, accès aux soins, idées suicidaires, crise suicidaire...)
- Evaluation clinique dont évaluation de l'urgence suicidaire (critères d'urgence suicidaire, contexte de crise, éléments de vulnérabilité) afin de fournir des réponses graduées et proportionnées compte tenu de l'évaluation et du niveau d'urgence
- Intervenir en situation de crise suicidaire
- Interventions pour faciliter l'accès et l'adhésion aux soins
- Accompagnement bref de soutien et de mobilisation des ressources locales et personnelles du sujet
- Construction du plan de sécurité personnalisé en collaboration avec le patient et les professionnels identifiés
- Orienter si besoin le grand public et les professionnels vers les différents partenaires du 3114 ou vers les structures de soins en fonction de la demande identifiée et des ressources disponibles recensées au sein d'un annuaire de ressources spécialement conçu.
- Participation hebdomadaire aux réunions cliniques de l'équipe pluridisciplinaire sous la supervision du coordinateur médical
- Travailler en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire (Coordinateur médical, assistante sociale, chargé de mission, cadre de santé, secrétaire...) de l'antenne régionale
- Travailler en collaboration avec l'équipe de répondants des autres centres de réponse
- L'ensemble des activités cliniques du répondant doit être en conformité avec le référentiel des bonnes pratiques professionnelles rédigé par le Pôle Formation et Bonnes Pratiques du 3114

Activité de réseaux

- Collaborer avec les ressources de santé mentale disponibles sur le territoire
- Collaborer avec les ressources spécialisées, associatives, sociales, juridiques, etc... de proximité
- Collaborer avec les autres partenaires de la Stratégie Multimodale de Prévention du Suicide
- Assurer des missions d'articulation avec les différents acteurs identifiés (secrétariat, assistante sociale, médecin coordonnateur ...)

Activité d'information et de prévention à l'ensemble de la population générale (patients, tiers aidant et professionnels)

Composition de l'équipe :

- 1 médecin coordinateur
- 1 cadre de santé
- 1 chargé de réseau
- 1 assistante sociale
- 1 secrétaire médicale
- 12 répondants (6 répondants APHP / 6 répondants GHU)

QUOTITE DE TRAVAIL

Temps plein 100%

TP 50% possible roulement en 12h we compris (non négociable)

7 jours sur 7 de 9h à 21h.

Horaire en 12h

Week-end oui non

Férié oui non

Astreinte oui non

COMPETENCES ATTENDUES

SAVOIR FAIRE PSYCHIATRIE D'URGENCE

Expérience professionnelle en service de psychiatrie

Expérience professionnelle et connaissance en suicidologie

Intérêt pour la psychiatrie d'urgence.

Capacité d'adaptabilité et goût pour le travail en équipe

Connaissance des techniques d'accueil téléphonique

Détection, reconnaissance et priorisation d'une urgence médicale

Saisie des informations en temps réel sur fichier

informatique

Capacité de synthèse d'un message afin de le transmettre à la régulation médicale

Connaissance de la géographie et de la topographie du secteur sanitaire.

CONNAISSANCES ASSOCIEES

Expérience en psychiatrie d'urgence souhaitée

Pour les postes APHP : les postes sont rattachés à l'UF CUMP-Psychotraumatologie-Urgences Psychiatriques Pré-Hospitalières du SAMU de Paris

Pour les postes GHU PPN : les postes sont rattachés à l'UF Psyline du pôle CPOA-SMPR-PsyLine de l'hôpital Sainte Anne.

AIDES à L'INSTALLATION

Possibilité de logement, place en crèche, parking, primes d'installation et ou d'accueil.

PRE-REQUIS

Infirmier Diplômé d'Etat - Posséder les connaissances (ou avoir le souhait de les acquérir) des pathologies psychiatriques, de leurs prises en charge et de leurs traitements.

Interventions en situation de crise nécessitant de grandes capacités d'adaptation.

Gestion de son stress et de celui des appelants

Maîtrise de soi et de ses propres émotions

Courtoisie, diplomatie, sens du contact, de l'écoute et de la communication

Respect du secret professionnel et des règles déontologiques

Autonomie

Preuve d'initiative : capacité d'analyse et d'anticipation

Capacité de rendre compte

Sens de l'organisation, rigueur et méthode

Aptitude à travailler en équipe.

Formation initiale obligatoire à la prise de poste : 3 jours de formation dispensée par le pôle national

Risques professionnels liés à l'activité : agressivité verbale, stress lié aux situations humaines douloureuses, confrontation à la souffrance psychique d'autrui

Mesures de prévention prises face à ces risques :

Formations internes et externes : gestion de l'agressivité, psychotraumatisme. Victimologie, suicidologie

SURVEILLANCE MEDICALE

« Selon le calendrier vaccinal en vigueur être à jour des vaccins obligatoires pour les personnels des établissements de santé ».

« Le médecin du travail déterminera les modalités de la surveillance médicale nécessaire sur ce poste, modalités auxquelles le titulaire du poste devra se conformer ».